

Horaire des bureaux de vote

Pierre Lovis, conseiller général:

Madame la Présidente, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, en date du samedi 02 mars 2013, j'ai voulu comme d'habitude voter entre 18h00 et 19h00. Je me suis trouvé devant une porte close. Je ne suis pas le seul dans cette situation, d'autres personnes voulaient également voter le samedi soir car elles étaient absentes le dimanche. De ce fait, des électeurs n'ont simplement pas pu voter. En effet, nous n'avions pas fait attention au simple trait de feutre noir qui barrait l'horaire d'ouverture du bureau sur les enveloppes habituelles.

Question: Pourquoi n'avons-nous pas été mieux informés?

Un signet autocollant de couleur vive, un papier d'accompagnement ou une annotation lors d'un tout ménage précédent n'aurait pas été un luxe et aurait attiré l'attention sur ce changement d'horaire.

Où est la communication inter-villageoise ?

Proposition, le samedi soir à Montsevelier et Vermes et le dimanche à Vicques.

Une remarque encore, le dimanche au bureau de vote, lorsque j'ai posé la question, on m'a répondu : A Vicques, c'est comme ça.

Je voudrais que cette réponse ne devienne pas une habitude et que l'on respecte aussi les villages de Montsevelier et Vermes. Je vous remercie de votre réponse.

Réponse: L'origine de la décision provient de la convention de fusion selon l'article 7. Il est vrai qu'il y a eu un manque de communication. Nous ferons un communiqué lors du prochain Val Terbi'info dans le courant du mois d'avril.

Pierre Lovis: Je suis satisfait.